

# Ecole-famille: de la confrontation à la co-éducation...

Dans le cadre de sa mission de "soutien à la parentalité", l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) organisait, ce 29 mai, à Liège, et ce 12 juin, à Charleroi, deux journées d'études consacrées à la socialisation de l'enfant: "Grandir avec des limites et des repères". Ce thème, qui est celui de toute une campagne, a été choisi suite à la demande exprimée par les travailleurs de terrain de disposer d'éléments de réflexion et d'outils pour soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs. Les deux journées s'adressaient à l'ensemble des professionnels de la petite enfance, tous terrains d'action confondus, et donc non seulement aux travailleurs médico-sociaux de l'ONE, mais aussi aux travailleurs des milieux d'accueil, des centres PMS, des lieux de rencontre enfants-parents, des SAJ... Les premières interventions ont été publiées dans Le Ligeur du 14 juin 2006 et du 23 août. Aujourd'hui, réflexion sur le dialogue toujours difficile entre l'école et les parents.

*Les relations école-famille prennent parfois des airs de paix armée: elles débouchent à l'occasion sur des guerres ouvertes mais, le plus souvent, elles assurent une forme de coexistence pacifique des parents et des enseignants sur un fond permanent de défiance réciproque.*

> Bruno Humbeeck (1)

Maintenus à distance l'un de l'autre, les deux camps se neutralisent à coups de regards méfiants et d'observations suspicieuses... Dans un tel climat de guerre froide, l'idée de co-éducation ne va sans doute pas nécessairement de soi.

## Deux systèmes distincts?

A priori, l'idée d'un travail éducatif conjointement assuré par l'école et la famille pourrait pourtant s'imposer comme une évidence: l'enfant est immergé dans deux systèmes éducatifs distincts, séparés dans le temps et dans l'espace. Eduquer ensemble supposerait alors simplement l'aménagement harmonieux de cette alternance spatio-temporelle des deux contextes éducatifs. Il y aurait le temps de l'école et le temps de la famille, comme il y a le temps du travail et celui des loisirs; il y aurait l'institution scolaire et le domicile comme il y a l'ailleurs et le chez-soi... Co-éduquer reviendrait, dans un tel schéma bipolaire, à rester chacun à sa place et à respecter scrupuleusement la succession des périodes réservées à l'un et à l'autre. Tout cela ne semble à priori pas trop difficile à réaliser tant que l'on s'en tient à cette vision simplifiée de la réalité...

Mais de telles simplifications ont généralement la vie courte. Elles durent en définitive le temps d'une illusion... celle qui laisserait penser que les deux milieux sont étanches, imperméables à leurs influences réciproques. Ce n'est évidemment pas le cas. Très vite, en effet, les parents le concèdent: par de multiples aspects, le scolaire s'invite subrepticement à la maison. Les devoirs domestiques, le journal de classe à superviser, le bulletin à signer constituent alors autant de rappels à l'ordre par lesquels l'école prend le parti de structurer le temps des familles. Dans l'autre sens, les enseignants vont très rapidement le constater, souvent même le déplorer: sous de nombreuses formes, le familial pénètre insidieusement l'école. Pourvoyeuses d'habitus, porteuses d'ethos de classe, les familles vont alors parfois être stigmatisées parce qu'elles donnent l'impression de mettre leurs

enfants à l'école comme on les envoie au casse-pipe, sans espoir de réussite, sans esprit de conquête. La famille "résignée" face à l'école "sélective". Le pot de terre contre le pot de fer.

*"Que voulez-vous que l'on fasse avec des enfants comme cela? Ce qu'on leur enseigne à l'école, ils le désapprennent aussi vite en famille."* "Allez donc leur apprendre le français pour qu'ils retournent chez eux entendre parler comme des charretiers..." Voilà des propos qui traduisent bien le désarroi de certains enseignants. Parmi eux, plus d'un a effectivement perdu son latin en s'acharnant à enseigner le français normé sans tenir compte de l'origine culturelle et des pratiques langagières usuelles des milieux défavorisés. Ce faisant, chaque fois qu'il corrigeait un devoir de français, il sanctionnait en réalité tout un groupe familial. Chaque fois qu'il corrigeait une faute d'orthographe, il imposait à l'enfant de concevoir la même insuffisance linguistique dans le langage de son parent.

## Une double immersion

Les tensions naissent en réalité dans le flou que génère cette double immersion: l'école qui s'impose, en intruse, dans la famille et la famille qui, par les pratiques socioculturelles imprégnées par l'enfant, pénètre dans l'école. Elles s'intensifient en outre chaque fois que la "confusion territoriale" justifie le fait de porter un jugement sur les contenus enseignés au sein de la famille et de l'école ou sur les modalités de transmission qui sont privilégiées dans chacun des deux milieux.

C'est ce qui se produit notamment quand le parent se risque à critiquer les méthodes d'enseignement explicite mises en œuvre au sein de l'école. Les

phrases assassines du style *"Vous ne pensez pas que la méthode globale..."*, *"Vous devriez plutôt leur apprendre les calculs comme cela..."*, *"Pourquoi n'essayez-vous pas cette technique pédagogique-là..."*, lorsqu'elles sont prononcées par les parents, irritent au plus haut point les enseignants. Ce sont ces jugements qui, entre autres choses, incitent

l'école à dresser des murs pour ne pas se laisser envahir par certains parents qui, à force de se mettre à la place des enseignants, finissent par se prendre pour eux. **Co-éduquer, ce n'est pas co-enseigner.** De la même façon, lorsque le parent se met à édicter des règles pour organiser le fonctionnement de l'école, il court le risque d'une même cote d'exclusion. Les *"Vous ne devriez pas autoriser ceci dans l'école..."*, *"Et vous laissez faire cela?"*, *"Vous surveillez mal la cour de récréation"*, *"Vous devriez maintenir cette porte fermée"*, *"Vous auriez tout intérêt à construire un préau"* n'ont généralement pas bonne presse. **Co-éduquer, ce n'est pas co-gérer.**

Dans l'autre sens, c'est aussi ce qui se passe lorsque l'enseignant prend pour cible les manières de parler, d'être ou d'agir qui concrétisent l'enseignement implicite effectué dans les familles. Les *"Votre enfant est mal élevé"*, *"La tenue de Bryan est négligée... ses devoirs ne sont jamais faits"*, *"Jordan a des poux"*, *"Kevin est grossier"* et tous ces jugements par lesquels l'enseignant se pose en police des familles finissent par bouter hors des murs les parents qui sont reconnus coupables "d'éduquer de travers". Or, ces parents, ce sont le plus souvent ceux pour lesquels l'école, entachée de souffrance, marquée par l'échec, reste un lieu à conquérir, un espace de questionnement à l'intérieur duquel il est difficile de s'aventurer. Ce sont justement ces parents-là pour lesquels le travail de co-éducation pourrait avoir le plus de sens. Ce sont précisément les enfants de ceux-là, par ailleurs, qui ont le plus à gagner d'une collabora-

tion efficace école-famille. Pour cela, il convient sans doute que les enseignants intègrent cette troisième balise que nous fixons au concept de co-éducation: **co-éduquer avec la famille, ce n'est pas éduquer la famille.**

#### Vers un partenariat

Le partenariat éducatif parent-enseignant tel que nous l'envisageons dans le cadre de la recherche-action menée au CERIS (Centre d'étude et de recherche en innovation familiale et scolaire, UMH,

dir.: J.-P. Pourtois, H. Desmet) à la demande de la Commune de Charleroi<sup>(1)</sup> circonscrit ainsi le rôle de chacun autour de la fonction d'éducation que l'école et la famille sont amenées à réaliser ensemble. Co-éduquer suppose également de définir des lieux distincts dans lesquels l'acte d'éduquer prend sa nécessaire dimension institutionnelle et au sein desquels les relations de pouvoir ne peuvent avoir cours. La classe est clairement le lieu de l'enfant et de l'enseignant. Les règles qui y sont mises en œuvre relèvent de l'enseignant et de l'institution scolaire qui détermine sa fonction. Elles ne sont toutefois valables que dans cet espace particulier. De la même façon, les enseignants n'ont pas à s'inviter au domicile des parents et à y édicter des règles ou à y définir des normes.

A cette double condition, et pour autant qu'elle évite les trois écueils dont nous avons fait état plus haut, la co-éducation permet de mettre en place les conditions d'une relation école-famille dans laquelle la communication porte

exclusivement sur l'évolution psychosociale de l'enfant/élève. Pour cela, il convient sans doute de modifier la forme et la fonction des principaux médias scolaires par lesquels s'établit la communication avec la famille à savoir les devoirs, le journal de classe et le bulletin. C'est précisément ce que nous nous sommes attachés à réaliser à travers une réflexion commune parent-enseignant dans l'expérience menée à Charleroi. Les résultats sont, à cet endroit, particulièrement probants.

L'école, en effet, n'est pas seulement un lieu d'apprentissage et de socialisation: elle est aussi, parfois, synonyme d'échec et de remise en cause des savoirs et de leurs modalités d'acquisition. L'école interroge. L'école interpelle. Faute d'un espace d'intercommunication adapté, les questions qu'elle amène à poser conduisent trop souvent à ne plus chercher les réponses que dans l'accusation de l'autre: l'élève qui apprend mal, le maître qui n'enseigne pas ou le parent qui éduque à l'envers... Les devoirs domestiques, comme les journaux de classe ou les bulletins scolaires permettent alors, lorsqu'ils s'élaborent comme de véritables instruments de partenariat éducatif, de dépasser ces points de vue réducteurs en amenant la communication à se centrer sur le vécu de l'enfant et à s'élaborer au-delà de la transmission d'informations formelles. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils constituent, tant pour l'enseignant que pour le parent, non plus des lieux de confrontation, mais de solides vecteurs de co-éducation. ■

(1) Bruno Humbeek est travailleur psychosocial au Gallion (C.P.A.S. de Peruwelz) et chercheur au Ceris (UMH, Directeurs: Pourtois J.-P., Desmet H.).